

## Protocole pour la réouverture de l'école du 14 au 26 mai

La reprise de l'école est prévue le **jeudi 14 mai** .

Le protocole est élaboré dans le respect du protocole sanitaire émis par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse en lien avec les recommandations et prescriptions sanitaires émises par les autorités.

Il repose sur cinq principes généraux :

- ❖ **Le maintien de la distanciation physique**
- ❖ **L'application des gestes barrière**
- ❖ **La limitation du brassage des élèves**
- ❖ **L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels**
- ❖ **L'information, la communication et la formation**

### La création des groupes

Nous vous avons fait parvenir un sondage. Les retours ont été scindés en 4.

- « Mon enfant ne retournera pas à l'école » (annoté groupe blanc ci-dessous)
- « Mon enfant ne retournera pas à l'école et mon choix est susceptible de changer » (annoté groupe bleu ci-dessous)
- « Mon enfant retournera à l'école » (annoté groupe vert ci-dessous)
- « Mon enfant retournera à l'école et mon choix est susceptible de changer » (annoter groupe vert ci-dessous)

L'accueil des élèves en groupes classes entiers ne peut désormais avoir lieu. Nous ne pouvons accueillir que des groupes composés d'un nombre maximum de 10 enfants sur 4 classes. Ainsi, chaque enfant ne pourra pas être présent à l'école chaque jour.

### L'organisation des groupes

Afin d'organiser une continuité pédagogique la plus efficiente possible, nous avons choisi de créer des groupes de 8 à 9 élèves maximum. Ceci nous permettant d'avoir la souplesse d'accueillir un élève dans chaque classe dont la situation d'accueil serait jugée urgente et nécessaire pour des raisons sociales par la directrice et la Mairie.

Par ailleurs, nous avons aussi dû tenir compte des enseignants pouvant être en présentiel sur cette période.

## Les priorités suivies sont :

- 1 – les enfants des personnels prioritaires avec demande de justificatif (Les justificatifs seront tous étudiés)
- 2 – les enfants en situation de handicap, les élèves fragiles scolairement et/ou socialement pour lesquels les familles ont souhaité un retour à l'école immédiat

Aussi, dans un premier temps, nous avons classe par classe constitué les groupes n'y incluant que les enfants rentrant dans les priorités définies ci-dessus.

Dans un second temps, nous avons complété les groupes avec les enfants non-prioritaires, dans la mesure du possible et des contraintes d'effectif par classe.

Ceci implique donc que :

- Pour les classes n'ayant pas atteint 8 à 9 élèves avec ces priorités et pour lesquels les réponses faisaient parties des groupes verts, nous avons choisi que pour la période du 14 au 26 mai, nous accueillerons les enfants.
- Pour les classes ayant atteint les 8 à 9 élèves avec ces priorités, nous nous voyons dans l'obligation de refuser le retour à l'école des enfants. Mme Aubert a indiqué cette décision aux familles concernées ce jour par téléphone.
- Sauf situation sociale urgente, aucun groupe ne sera revu à la hausse.

A compter du 28/05, pourront être inclus dans les groupes les enfants des personnels prioritaires et les enfants fragiles scolairement et/ou socialement si les familles ont répondu « Mon enfant ne retournera pas à l'école et mon choix est susceptible de changer » et **seront donc retirés** des groupes tous les enfants ne relevant ni d'une priorité professionnelle ni de fragilité scolaire et/ou sociale.

Les enfants pour lesquels les familles ont répondu « Mon enfant ne retournera pas à l'école » **ne seront pas accueillis et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire** (sauf urgence sociale).

Les enfants pour lesquels les familles ont répondu « **Mon enfant ne retournera pas à l'école et mon choix est susceptible de changer** » qui ne sont pas fragiles scolairement et/ou socialement et dont les familles ne sont pas prioritaires **ne seront pas accueillis et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire (sauf urgence sociale) et pourront demander une attestation.**

## **L'accueil des élèves**

### **Enseignants**

Mesdames Fleury-Contaux, Moreau, Bianchi, Trandac et Deteix ne reprendront pas leur service en présentiel à l'école. Elles poursuivront la continuité pédagogique à distance avec leur classe. Le travail proposé en classe pour leurs élèves sera le même que celui proposé aux élèves en distanciel dans la mesure du possible.

*En conséquence, j'invite toutes les familles qui le peuvent à garder leur enfant à la maison et poursuivre l'enseignement à distance, pour soutenir l'équipe pédagogique.*

## Le planning du 14 au 26 mai

Jeudi 14/05	Vendredi 15/05	Lundi 18/05	Mardi 19/05	J21/05 et V22/05- Férié	Lundi 25/05	Mardi 26/05
CM2 A <i>Mme Planque</i>	CM2 A <i>Mme Planque</i>	CP A <i>Mme Prugnières</i>	CP A <i>Mme Rivière</i>		CM1 A <i>Mme Rivière</i>	CM1 A <i>Mme Rivière</i>
CM2 B <i>Mme Batarière</i>	CM2 B <i>Mme Batarière</i>	CE1 A <i>M. Noguès</i>	CE1 A <i>Mme Batarière</i>		CM1 B <i>Mme Prugnières</i>	CM1 B <i>Mme Prugnières</i>
CE1 B <i>M. Noguès</i>	CE1 B <i>M. Noguès</i>	<i>Mme Aubert</i> CE2 + CP A	<i>Mme Aubert</i> CE2 + CP A		CE2/CM2 <i>Mme Dolz</i>	CE2/CM2 <i>Mme Dolz</i>
CP B <i>Mme Aubert</i>	CP B <i>Mme Dolz</i>					

## L'accueil des élèves

### Les enfants accueillis

Lorsqu'un enfant ne sera pas accueilli à l'école, il continuera de bénéficier de la continuité pédagogique actuellement mise en place.

Les familles dont les enfants font partie des groupes seront destinataires d'un planning sur lequel seront indiqués les jours de présence de l'enfant. Seuls les enfants prévus seront acceptés.

Les familles devront se conformer strictement à l'organisation prévue par l'équipe pédagogique. Toutefois, toute famille qui souhaiterait mettre son enfant à l'école pour un motif social impérieux après la date de reprise devra se signaler à la directrice.

### Conditions de la reprise

Vous avez certainement entendu dans les médias la mise en place d'un protocole sanitaire.

La Mairie a rédigé un protocole sanitaire pour les 4 écoles que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://www.essarts-le-roi.org/> article « Actualités » « Réouverture partielle des écoles, ALSH et multiaccueil / Protocoles sanitaires »

Celui-ci est extrêmement strict !!!

Les grandes lignes :

- les enfants entreront dans l'école un par un à 1 mètre de distance
- lavage de mains à l'entrée de l'école, à l'entrée de la classe, avant et après la récréation, avant la sortie de l'école...
- les élèves seront placés à 1 mètre de distance les uns des autres et devront respecter un sens de circulation.
- pas de manipulation du matériel collectif (pas de jeu, pas de bibliothèque, ...)

**Les groupes seront restreints et ne se croiseront pas y compris pendant les récréations. Il n'y aura pas de jeux de ballon et les enfants devront respecter les distanciations même pendant ces temps libres.**

**Nous préférons vous prévenir afin que vous prépariez votre enfant. Il ne faut pas qu'il s' imagine retrouver l'école et les camarades comme avant.**

## L'organisation des classes

Afin de respecter le protocole sanitaire, les salles de classe sont réaménagées de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre.

Les seules classes utilisées seront celles du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage.

Le mobilier et le matériel non utilisables dans le respect des conditions sanitaires sont neutralisés par une signalétique ou un balisage : bibliothèques collectives par exemple.

Chaque enfant devra demander l'autorisation à l'enseignant pour se déplacer. Les activités proposées seront des activités individuelles.

## Les récréations

Les récréations se feront par 2 groupes en horaires décalés avec un passage au sanitaire décalé dans un espace précis sous la responsabilité des enseignants des deux groupes. Les jeux collectifs de contact seront interdits. Les enfants devront respecter les gestes barrières et de distanciation physique. Aucun objet personnel de la maison ne sera autorisé. Un groupe aura accès à la partie droite de la cour, l'autre groupe aura accès à la partie gauche.

La récréation sur la cour durera 10 minutes.

## Les déplacements des élèves dans l'école

La circulation des élèves dans l'école se fera de manière à limiter les croisements entre les groupes. Un marquage au sol est réalisé par la mairie sur l'ensemble du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage.

L'accès au deuxième étage est fermé.

## Tenue/matériel scolaire

Chaque enfant devra disposer de son matériel scolaire personnel et devra apporter son paquet de mouchoirs et sa bouteille d'eau. Les enfants ne seront pas autorisés à boire au robinet dans les toilettes.

Nous vous demandons de vêtir vos enfants de telle manière qu'ils puissent être parfaitement autonomes (type jogging baskets).

Votre enfant a la possibilité de venir avec un masque. Il est nécessaire qu'il ait été habitué à le mettre par vos soins.

## Le nettoyage et la désinfection des locaux

Dans les espaces utilisés, les zones fréquemment touchées seront nettoyées et désinfectées plusieurs fois par jour (classes, sanitaires). Les sols le seront au moins une fois par jour. Pour plus de détails, je vous invite à consulter le protocole sanitaire de la Mairie.

## La cantine et le périscolaire

**La restauration scolaire est obligatoire si votre enfant fréquente l'école.**

11h30 prise en charge d'une classe pour les sanitaires.

11h50 prise en charge de 1 classe pour les sanitaires.

12h00 prise en charge de 2 classes pour les sanitaires.

11h40 : premier service à table dans la cantine pour 10 élèves maximum.

12h15 : Désinfection  
12h15 : deuxième service à table dans la cantine pour 10 élèves maximum.  
12h50 : désinfection  
12h50 : troisième service à table dans la cantine pour 10 élèves maximum.  
13h25 : quatrième service à table pour 10 élèves maximum.  
14h fin des services.

Le périscolaire sera ouvert de 8h à 18h du lundi au vendredi. Pour plus d'informations, vous rapprocher de la mairie.

## Les entrées et sorties de l'école

Afin de respecter le protocole sanitaire, les modalités d'entrée et de sortie de l'école sont modifiées. Aucune personne externe à l'école ne sera autorisée à entrer dans les locaux.

Les entrées se feront de manière échelonnée :

Arrivée 9h Portail principal	Arrivée 9h15 Portail principal	Arrivée 9h Portail POMPIERS	Arrivée 9h15 Portail POMPIERS
---------------------------------	-----------------------------------	--------------------------------	----------------------------------

Chaque enfant se rendra sur les bandes mises à cet effet derrière les portails.

Au-delà de 9h05 pour les groupes de 9h et au-delà de 9h20 pour les groupes de 9h15, l'école ne pourra rouvrir ses portes. Il est donc nécessaire d'être ponctuel.

Les sorties seront séparées et échelonnées.

Départ 16h20 Portail principal	Départ 16h30 Portail principal	Départ 16h20 Portail POMPIERS	Départ 16h30 Portail POMPIERS
-----------------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	----------------------------------

## Conditions d'accueil des enfants

Compte-tenu du dimensionnement strict des groupes pour répondre au protocole sanitaire, seuls les enfants prévus dans les groupes seront acceptés à l'école.

Les adultes de l'école porteront un masque (2 masques par jour par enseignant).

En tant que parents, votre rôle dans le respect des gestes barrières est indispensable au bon fonctionnement de l'école.

Lors des entrées et sorties, nous vous remercions de veiller à garder vos distances les uns des autres, et à respecter un sens de circulation. Un balisage au sol est mis en place par la Mairie. Nous vous demandons de ne pas vous rassembler sur le temps d'accueil et de sortie.

Aucun retardataire ne pourra être accepté. Pour limiter le nombre de personnes, nous vous remercions de faire en sorte qu'un seul adulte par famille accompagne son enfant jusqu'à la grille d'entrée.

Avant d'emmener votre enfant à l'école, il vous est demandé de surveiller l'apparition de symptômes chez votre enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 37,8°C). Si votre enfant présente de la fièvre ou des symptômes, vous ne devrez pas le mettre à l'école. Vous devrez avertir la directrice de son absence et justifier de sa guérison pour son retour.

## **Protocole en cas de cas possible de Covid-19 au sein de l'école**

### **En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :**

L'élève sera isolé du groupe avec un masque, ses parents seront appelés et ils devront venir le chercher à l'école sans délai.

La procédure à suivre par les parents ensuite est : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.

### **En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un adulte :**

L'adulte sera isolé avant son départ de l'école. Il consultera son médecin traitant qui décidera si un test de dépistage est nécessaire et donnera un avis sur la reprise du travail.